**AVERTISSEMENTS AGRICOLES** 70

DLP 27-1-77372765

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

**EDITION DE LA STATION "MIDI-PYRENEES"**

(ARIEGE, AVEYRON, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRENEES, TARN, TARN-ET-GARONNE)

**SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX**

Rue St-Jean prolongée - B. P. nº 20 - 31130 BALMA - (Tél. 83-81-55 - 83-82-55)

**ABONNEMENT ANNUEL 50 F**
S/Rég. recettes Dir. Dép. Agri. Hte-Gne
Rue St-Jean prolongée - BALMA
C.C.P. 8612-11 R TOULOUSE

- Bulletin technique N° 83 (1er envoi de 1977) - 21 Janvier 1977

## LES TRAITEMENTS D'HIVER DES ARBRES FRUITIERS

Il y a une vingtaine d'année environ, il était admis qu'un traitement d'hiver des vergers constituait une bonne précaution et permettait de combattre des ennemis parfois difficiles à contrôler soit au printemps, soit en été, parce que l'on ne disposait pas alors de moyens rapides d'intervention.

La construction et la diffusion d'appareils de traitements à grand travail (à bas volume notamment), l'arrivée de produits de traitements plus spécifiques et les meilleures connaissances des arboriculteurs ont permis, depuis, de réaliser des interventions rapides, efficaces, à tout moment de l'année, et les traitements d'hiver ont alors un peu perdu de leur intérêt - ou tout au moins on le croyait - et pendant quelques années on a assisté à un certain recul des applications antiparasitaires hivernales.

Actuellement, la prise en considération des concepts de lutte intégrée, la prise de conscience des actions secondaires des produits phytopharmaceutiques à usage agricole, notamment sur la faune auxiliaire, amènent une nouvelle évolution, un nouvel intérêt de l'application des traitements d'hiver. En effet, vus sous les aspects d'une moindre nuisance vis-à-vis des auxiliaires et de l'abaissement du niveau des organismes dommageables aux arbres fruitiers (insectes, acariens, champignons, etc...), les traitements d'hiver peuvent parfois contribuer à prendre cette nouvelle orientation.

Il est impossible de dresser une liste exhaustive des divers ennemis (ou tout au moins de leur forme de conservation hivernale) pouvant être combattus en partie par ces traitements dans notre région.

Cependant, il nous apparaît que quelques uns d'entre eux, dont la recrudescence a été observée ces dernières années ou simplement parce que leur manifestation est toujours constatée, méritent une attention particulière. Ce sont les oeufs de divers pucerons (Puceron vert du pêcher en particulier) et d'acariens, les formes hivernantes de diverses cochenilles (notamment la cochenille rouge du poirier, présente sur de très nombreuses espèces fruitières) parmi les ravageurs animaux. En ce qui concerne les maladies, ce sont principalement les affections chancreuses et les monilioses qui sont justiciables de mesures de défenses hivernales.

Mesures de lutte à envisager :

a) Mesures prophylactiques :

Ce sont les diverses opérations qui consistent à tenter de supprimer les "sources d'infection" importantes.

Rappelons brièvement les principales :

- suppression des fruits desséchés demeurés sur les arbres (Monilia), des feuilles encore présentes à une époque anormale (Gnomonia du cerisier), des rameaux porteurs de chancres (Fusicoccum, Nectria, etc...), des pontes de papillons observées lors de la taille, etc...

b) Les traitements chimiques d'hiver :

Il n'est pas possible de définir la périodicité de tels traitements. L'état du verger (fortes infestations d'oeufs d'hiver de puceron vert du pêcher, activité inquiétante de cochenilles lors de la campagne précédente, par exemple) peut conduire à effectuer éventuellement un traitement. Celui-ci devra être réalisé par temps calme, en l'absence de vent, de gel notamment. Les arbres devront être encore en repos de végétation. Enfin, il est conseillé de lire attentivement les notices des fabricants

.../...

concernant les dosages et conditions d'emploi préconisées en fonction des espèces fruitières et de leur âge.

On peut choisir parmi les produits ou associations suivantes :

1) Les spécialités à base d'huiles : celles-ci peuvent être utilisées seules ou en mélange, associées aux colorants nitrés ou à des insecticides. Le choix se portera entre :

- les huiles de pétrole (Ovipron, Euphytane, Pest-oil 7) actives sur oeufs d'insectes et cochenilles à la dose de 3 à 4 litres de produit commercial par hectolitre d'eau ;

- les mélanges d'huiles d'anthracène et de pétrole (Rhoduil Hiver) ;

- les huiles jaunes associant les colorants nitrés aux huiles d'anthracène ou de pétrole (nombreuses spécialités). A la dose de 2 à 3 litres de produit commercial par hectolitre d'eau, elles sont actives sur oeufs d'insectes, cochenilles, jeunes chenilles d'hyponomeute.

N.B. : les oléoparathion et oléomalathion sont à utiliser plus tardivement, en pré-débourrement.

2) Les colorants nitrés : utilisés seuls (nombreuses spécialités) et appliqués le plus près possible du débourrement, ils sont particulièrement actifs contre les oeufs d'insectes et détruisent également mousses et lichens.

3) Le dinoterbe : herbicide sélectif, dont deux spécialités à base de sel d'ammonium (Nixone Super et Herbogil Super A) ont des propriétés voisines de celles des colorants nitrés en traitement d'hiver; ces dernières peuvent être employées dans les mêmes domaines que les colorants nitrés.

En ce qui concerne les arbres à fruits à noyau, surtout le pêcher, bien respecter les indications de dosage et d'emploi figurant sur les emballages.

/ARBRES A FRUITS A NOYAU/

- Cloque du pêcher :

Cette grave maladie du feuillage atteint à peu près chaque année les variétés sensibles. Rappelons que la contamination des bourgeons à bois ne se produit que lorsque ceux-ci commencent à s'entrouvrir. Actuellement, ce stade n'est pas atteint. Toutefois, un traitement à l'aide d'un produit cuprique à raison de 500 g de cuivre métal à l'hectolitre pourrait être fait dès à présent en profitant d'une période de temps calme, sans gelée. Ce traitement est inutile si une telle application a déjà été mise en place depuis le début de l'année. Eviter de traiter aussitôt après la taille (attendre une dizaine de jours) ou traiter avant celle-ci ; le cuivre, appliqué sur des plaies fraîches, est susceptible d'altérer les tissus assez profondément à partir de la blessure, sous certaines conditions climatiques (gel, pluies froides).

/GRANDES CULTURES/ - Désherbage du blé d'hiver en post-levée -

Rectificatif au bulletin N° 82 (page 3) :

Lire Tolkan V au lieu de Tolkan A.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie, Chef de
la Circonscription phytosanitaire
"MIDI-PYRENEES",

J. TOUZEAU

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de "MIDI-PYRENEES".
Le Directeur-Gérant : P. JOURNET.
C.P.P.A.P. - N° 532 A.D.